

Mr. Littré, suivant l'histoire de l'Académie des Sciences 1702. page 30., ayant eu occasion de disséquer un cadavre Nègre, voulut éprouver si la supposition de M. Malpighy étoit vraie; il laissa durant sept jours un morceau de la peau du Nègre dans de l'eau tiède, & un autre dans de l'esprit de vin. Ni l'un ni l'autre de ces puissans dissolvans ne put tirer ce prétendu suc noir, ni en prendre aucune teinture. De plus M. Littré mit un morceau de peau dans de l'eau bouillante, & peu de tems après il s'éleva sur la superficie extérieure de cette peau quantité de bouteilles grosses comme de petits grains de chenevi, qui toutes étoient pleines d'une liqueur très-claire & très-liquide: cette liqueur refroidie formoit une espèce de gelée fort transparente; il n'y a rien en tout cela qui ressemble au suc noir & glutineux ni qui nous en donne le moindre indice; d'où M. Littré conclut qu'il falloit rapporter la noirceur en partie au tissu particulier de la membrane reticulaire, & en partie à l'action d'un air très-échauffé.

Cette conclusion de M. Littré me paroît plus juste que le sentiment de M. Malpighy; cependant elle n'explique pas encore suffisamment la cause de cette noirceur; parce que cette *action d'un air échauffé* ne présente encore qu'une idée vague; c'est ce que je vais tâcher de développer d'une manière un peu plus physique en faisant observer que, supposé même la noirceur du Réseau reticulaire de la peau des Nègres (supposition de M. Malpighy qui n'est pas encore bien avérée) on ne doit regarder ce Réseau & l'Épiderme même, que comme des causes partielles de la noirceur des Nègres, & non comme causes primitives & principales.

Effectivement la peau étant l'enveloppe extérieure du corps humain, c'est particulièrement sur elle que tombent